

Polarisation croissante de l'emploi salarié au Luxembourg

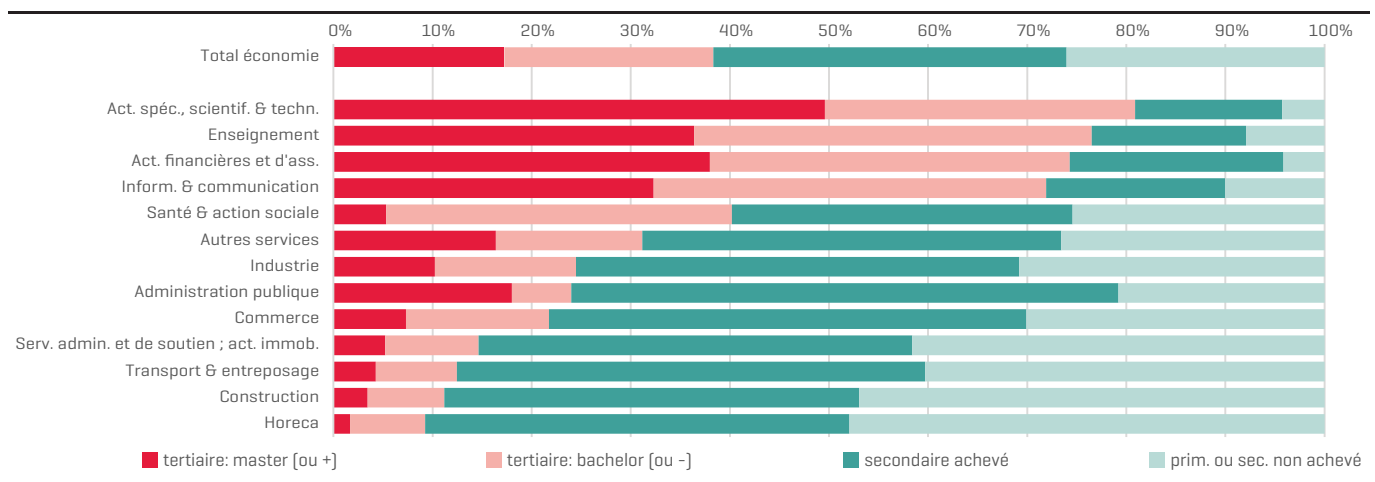
Cols blancs et diplômés du tertiaire dominent les branches à haute valeur ajoutée. Les résidents luxembourgeois occupent les emplois les plus rémunérateurs. La spécialisation de l'économie luxembourgeoise vers les services à haute valeur ajoutée a profondément modifié les caractéristiques de l'emploi salarié au Luxembourg. Les niveaux de qualification demandés ont fortement fait augmenter la part des diplômés du tertiaire au détriment des diplômés du secondaire. La croissance de l'emploi s'est polarisée en haut et en bas de l'échelle et s'est concentrée dans des secteurs spécifiques. Les « cols blancs » représentent désormais les 2/3 de l'emploi salarié. Les résidents luxembourgeois n'en représentent plus que 26.7% derrière les résidents étrangers (27.8%) et les frontaliers (45.5%).

Dans le « Regards N°14 » sur les salaires¹, nous avons constaté des écarts de salaires importants entre les différents secteurs d'activité. Ces écarts s'expliquent en grande partie par le fait que ces secteurs se distinguent fortement entre eux en ce qui concerne le niveau d'éducation de leurs salariés et les types de professions qui y sont prépondérants²³.

Plus de 3/4 de diplômés du tertiaire dans les finances, l'enseignement et les activités spécialisées

Si l'on s'intéresse à la composition de l'emploi salarié des différents secteurs en termes de niveaux d'éducation (voir graphique 1), on observe dans certains secteurs, que plus de 70% des salariés disposent d'un diplôme de niveau tertiaire. Il s'agit des secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques (81%), de l'enseignement (77%), des activités financières et d'assurance (74%) et du secteur de l'information et de la communication (72%). Dans le secteur de la santé et de l'action sociale, ce taux est de 40%, dont la grande majorité est de niveau bachelor⁴.

GRAPHIQUE 1 : PLUS DE 70% DES SALARIÉS SONT DIPLÔMÉS DU TERTIAIRE DANS LES ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, L'ENSEIGNEMENT ET LES FINANCES



Source : STATEC (ESS2018)

Dans un deuxième groupe de secteurs, le pourcentage de diplômés du tertiaire est de l'ordre de 20 à 30%, alors que les diplômés du secondaire y occupent près de la moitié des postes. Il s'agit de l'industrie, de l'administration publique, du commerce et de certains autres services.

Enfin, dans quatre secteurs, à savoir l'horeca, la construction, les transports et les services administratifs et de soutien, la part des salariés de niveau tertiaire est de l'ordre de 9 à 15% seulement, le reste se divisant plus ou moins à part égale entre des personnes de niveau d'éducation de base (primaire ou secondaire non achevé) et des diplômés du secondaire⁵.

1 <https://statistiques.public.lu/catalogue-publications/regards/2020/PDF-14-2020.pdf>

2 Source : enquête sur la structure des salaires [ESS] (2002, 2010 et) 2018. Elle couvre les entreprises occupant 10 salariés ou plus dans tous les secteurs d'activité [hors agriculture, ménages employeurs, act. extraterritoriales] (2002 : économie marchande [secteurs B à N] uniquement).

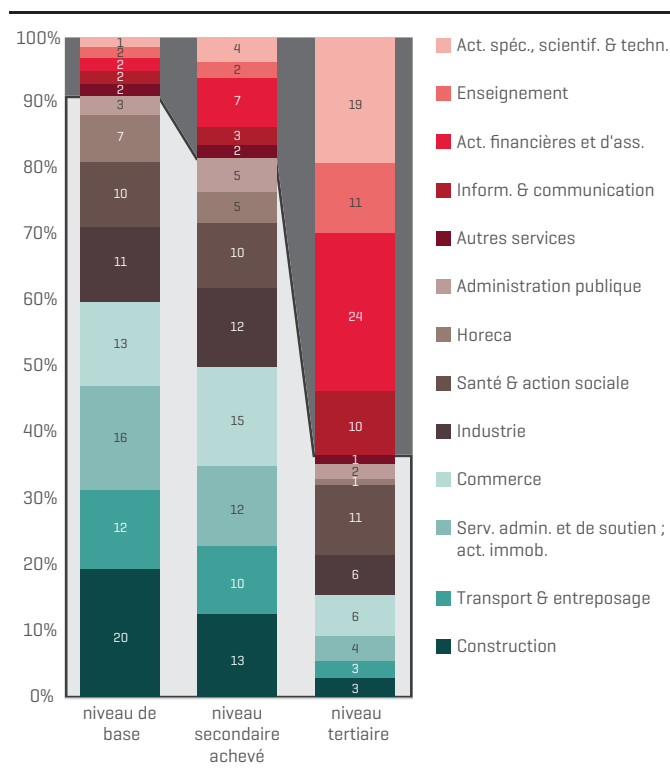
3 La question des différences entre genres sera traitée dans un Regards à part.

4 Rappelons que l'enquête ne couvre que les salariés. Elle inclut donc p.ex. les médecins salariés de certains hôpitaux mais pas les médecins travaillant sous le régime d'indépendant.

5 La catégorie « secondaire achevé » regroupe tous les diplômes du secondaire (fin d'études secondaires, fin d'études secondaires techniques, technicien, DAP, etc.).

Du point de vue des salariés qui disposent d'un niveau d'éducation déterminé, il est intéressant de voir que pour chaque niveau d'éducation pris individuellement, les salariés se concentrent pour trois quarts dans 5 à 6 secteurs seulement (voir graphique 2). Pour les niveaux de base et secondaire, ces secteurs sont les mêmes (construction, transport, services administratifs et de support, commerce, industrie, santé). Par contre pour les diplômés de niveau tertiaire, il s'agit de secteurs complètement différents (à part la santé, qui représente 1 salarié sur 10 pour les trois niveaux).

GRAPHIQUE 2 : PLUS DE 70% DE DIPLÔMÉS DU TERTIAIRE TRAVAILLENT DANS CINQ SECTEURS PARMIS LES PLUS RÉMUNÉRATEURS

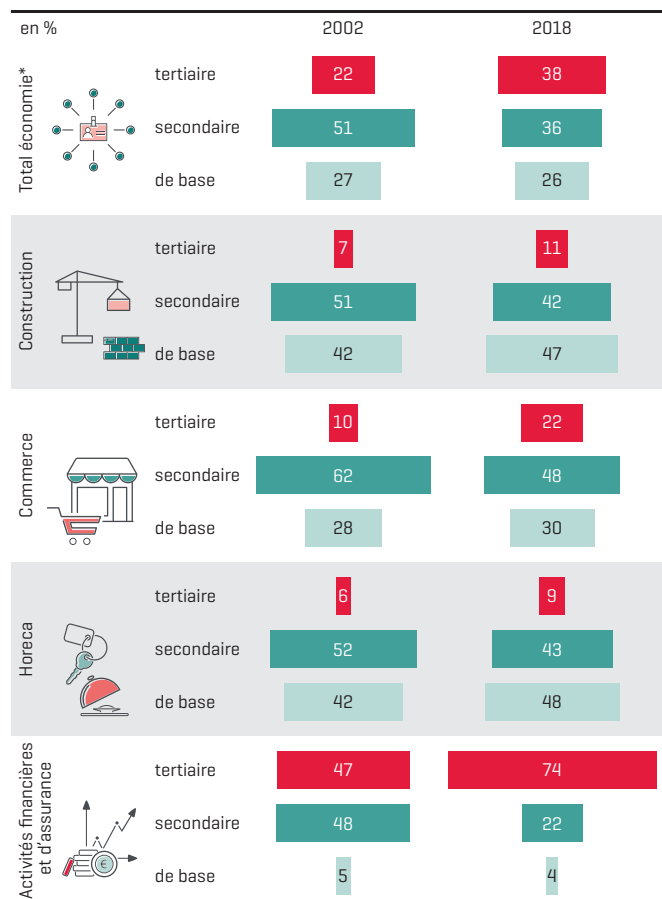


Source : STATEC (ESS2018)

L'emploi s'est polarisé au détriment des diplômés du secondaire

Dans l'emploi salarié dans son ensemble (voir graphique 3), la part des diplômés du tertiaire a fortement augmenté depuis 2002, alors que le niveau secondaire a diminué. La part du niveau de base a connu une légère augmentation depuis 2010. Dans certains secteurs par contre, la part du niveau de base a augmenté plus fortement (construction, commerce, horeca). L'emploi du secteur des activités financières et d'assurance a vécu la métamorphose la plus importante au cours des dernières décennies. La part des postes de niveau d'éducation secondaire s'y est rétrécie de 48% à 22% entre 2002 et 2018, alors que la part des postes de niveau tertiaire a progressé de 47% à 74%.

GRAPHIQUE 3 : LE NIVEAU D'ÉDUCATION ÉLEVÉ GAGNE EN IMPORTANCE, LE MILIEU EST EN PERTE DE VITESSE, LA BASE RESTE STABLE



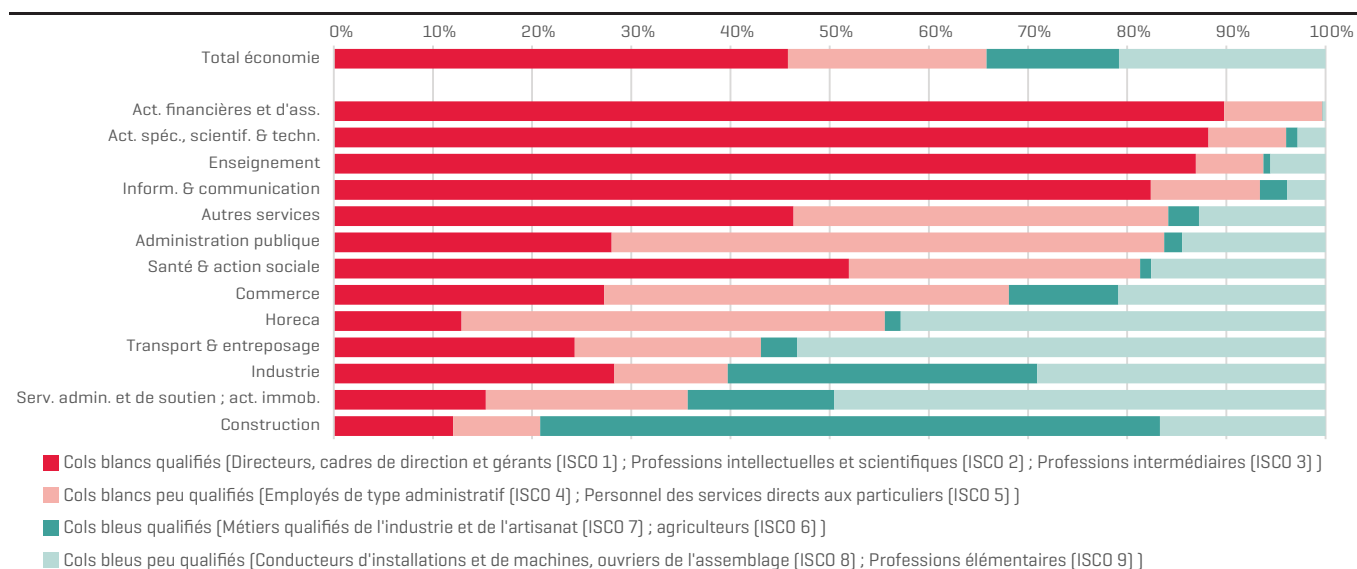
Source : STATEC (ESS2002 - 2018)

*2002 : secteurs B à N (économie marchande); 2018 : secteurs B-S

Les « cols blancs » représentent 2/3 de l'emploi salarié

Le fait que l'économie du Grand-Duché est fortement dominée par les services à haute valeur ajoutée se reflète dans la structure de l'emploi aussi bien dans les niveaux de qualification exigés que dans les types de professions prédominants. Dans l'économie luxembourgeoise, les salariés du type « cols blancs qualifiés » représentent 46%, les « cols blancs peu qualifiés » 20% (voir graphique 4, avec en légende la classification des différents types de professions). Dans quatre secteurs parmi les plus rémunérateurs, l'emploi salarié est quasi exclusivement représenté par des cols blancs qualifiés.

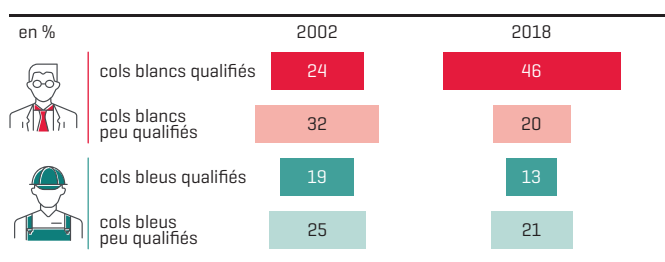
GRAPHIQUE 4 : LES « COLS BLANCS » DOMINENT LA PLUPART DES SECTEURS



Source : STATEC [ESS2018]

L'évolution des métiers (voir graphique 5) suit logiquement cette spécialisation de l'économie luxembourgeoise. On y constate tout de même une base assez stable au niveau des professions du type « cols bleus peu qualifiés », dans une large mesure grâce au secteur de la construction qui reste un important employeur au Luxembourg. Par ailleurs, on voit une diminution des professions aux qualifications intermédiaires et une forte montée en puissance des métiers du type « cols blancs » hautement qualifiés. Ce dernier phénomène peut s'observer (à des degrés différents certes) dans la plupart des secteurs d'activité. Ce n'est que dans l'administration publique, le commerce et l'horeca que les « cols blancs peu qualifiés » (employés du type administratif et personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs) restent des professions qui représentent plus de 40% des salariés.

GRAPHIQUE 5 : LA PART DE « COLS BLANCS QUALIFIÉS » AUGMENTE AU DÉTRIMENT DES AUTRES TYPES DE PROFESSIONS

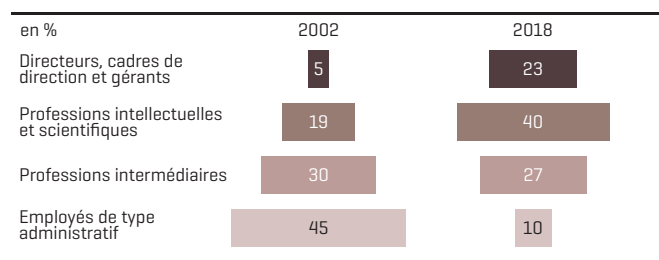


Source : STATEC [ESS2002 - 2018]

*2002 : secteurs B à N (économie marchande) ; 2018 : secteurs B-S

Dans le secteur financier (où les « cols bleus » sont quasi absents), un « shift » important a eu lieu entre les différents types de « cols blancs » : la structure des salariés a basculé d'une structure « en pyramide » vers une structure « en diamant » (voir graphique 6). Les travaux de type administratif effectués en grande partie par des salariés moyennement qualifiés (45% de l'emploi en 2002) ont disparu quasi totalement (10% des salariés en 2018) grâce à l'automatisation et l'externalisation, évolution accompagnée d'un renforcement du niveau de compétences plus élevé suite à la complexification du "métier" de la finance.

GRAPHIQUE 6 : DANS LE SECTEUR DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE, LA STRUCTURE DE L'EMPLOI S'EST MÉTAMORPHOSÉE EN MOINS DE VINGT ANS

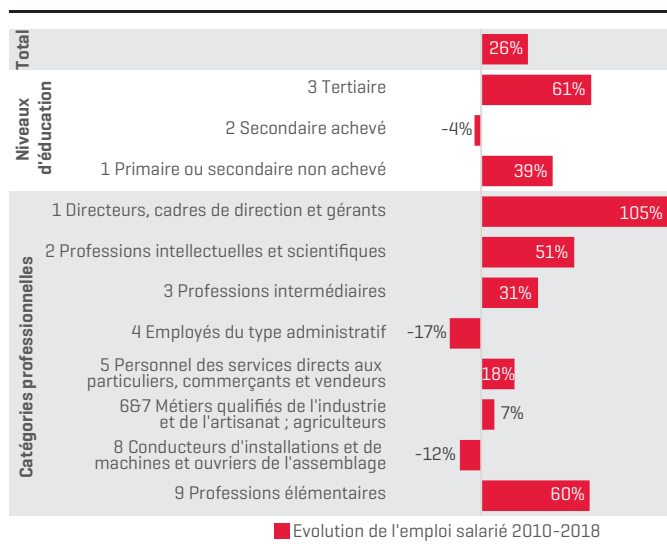


Source : STATEC [ESS2002 - 2018]

Cadres et professionnels hautement qualifiés en progression, personnel administratif en recul

Jusqu'ici nous avons analysé l'évolution des composantes de l'emploi en pourcentages. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que l'emploi a globalement augmenté de l'ordre de 26% entre 2010 et 2018. En chiffres absolus, certaines catégories de professions et niveaux d'éducation ont augmenté dans l'emploi, alors que d'autres ont diminué (voir graphique 7).

GRAPHIQUE 7 : L'EMPLOI SALARIÉ A ÉVOLUÉ DE MANIÈRE TRÈS INÉGALE SELON LES NIVEAUX D'ÉDUCATION ET LES PROFESSIONS



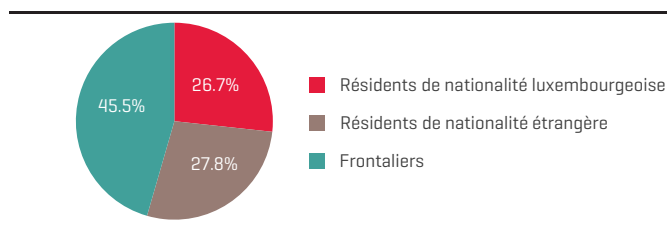
Source : STATEC (ESS2010 et 2018)

Alors que le nombre de postes occupés par des personnes de niveau d'éducation de base a augmenté de 39% en 8 ans et celui pour les personnes disposant d'un diplôme tertiaire même de 61%, le nombre de postes pour diplômés du secondaire a diminué de 4%. Parmi les professions, ce sont surtout les postes du type « cols blancs qualifiés » [cat. 1 à 3] qui ont fortement augmenté, et parmi ceux-ci, les postes de directeurs, cadres de direction et gérants [cat. 1] ont carrément doublé. Alors que les professions élémentaires ont elles-aussi augmenté de 60%, le nombre d'emplois pour les catégories de qualifications moyennes a augmenté moins que la moyenne, voire diminué.

Les résidents luxembourgeois ne représentent plus que 27% de l'emploi salarié total

L'économie luxembourgeoise repose dans une large mesure sur la main-d'œuvre étrangère et frontalière (voir graphique 8). Les résidents de nationalité luxembourgeoise ne représentent que 27% de l'emploi salarié intérieur⁶ (en outre, 2% des salariés sont des frontaliers de nationalité luxembourgeoise). Hors secteur public (administration et enseignement), ce taux tombe même à 20% (plus 2% de frontaliers luxembourgeois).

GRAPHIQUE 8 : PRÈS DE LA MOITIÉ DES EMPLOIS SALARIÉS SONT OCCUPÉS PAR DES FRONTALIERS

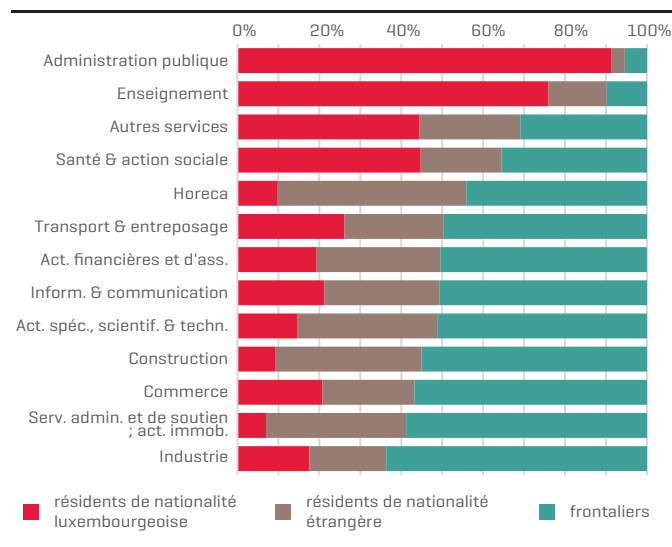


Source : STATEC (Comptes nationaux 2018)

6 L'emploi intérieur englobe les personnes travaillant sur le territoire du Grand-Duché, qu'elles y aient leur résidence (résidents) ou non (frontaliers entrants). Par contre, les personnes qui résident sur le territoire du Grand-Duché et qui

Les résidents étrangers et les frontaliers sont toutefois concentrés dans des secteurs différents de ceux où travaillent les résidents luxembourgeois. Ils se distinguent également de ces derniers par leur niveau d'éducation et le type de professions exercées. Ainsi, certains secteurs occupent autour de 60% de frontaliers (voir graphique 9). C'est le cas de l'industrie, des services administratifs et de soutien, du commerce et de la construction. Dans d'autres secteurs, la part de frontaliers est moins importante (horeca : 44%, santé et action sociale : 36%), voire très faible (enseignement : 10%, administration publique : 5%).

GRAPHIQUE 9 : LA PART DE FRONTALIERS EST LA PLUS IMPORTANTE DANS L'INDUSTRIE, LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN, LE COMMERCE ET LA CONSTRUCTION



Source : STATEC (ESS2018)

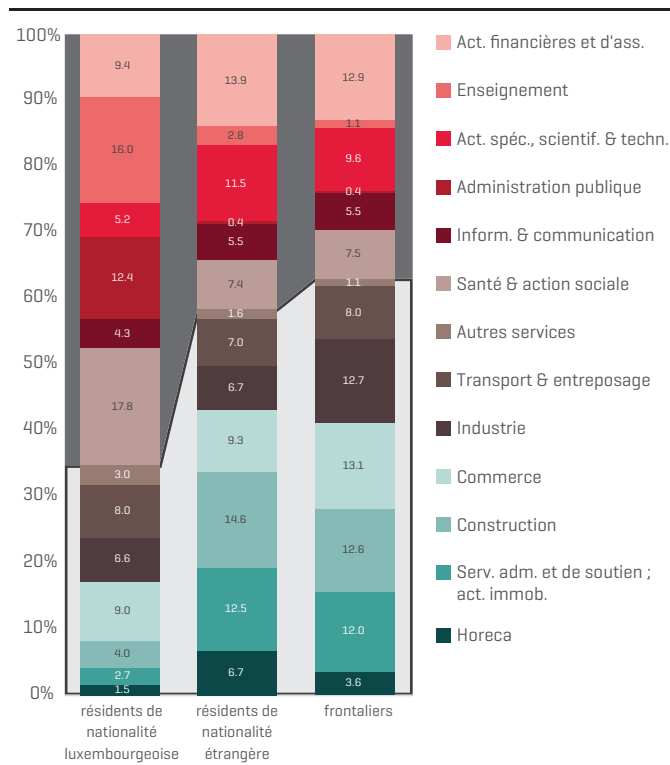
La part de salariés résidents étrangers (en moyenne de 27.8%) est la plus importante dans l'horeca (avec 46%), la construction (36%) et les services administratifs et de soutien (34%), mais aussi les activités spécialisées, scientifiques et techniques (34%) et les activités financières et d'assurance (30%).

Les résidents luxembourgeois sont surreprésentés dans les secteurs les plus rémunérateurs

En se plaçant du point de vue des salariés de chacune de ces trois catégories (voir graphique 10), la répartition de ces salariés par secteurs d'activité devient plus claire. Si l'on classe les secteurs en fonction de leur salaire médian⁷, on constate que dans 7 secteurs (en-dessous de la ligne noire), le salaire médian du secteur se trouve en-dessous du salaire médian global (49 548 EUR/an en 2018). Dans 6 secteurs (dans le haut du graphique), le salaire médian est plus élevé. 65% des résidents luxembourgeois travaillent dans les secteurs hautement rémunérateurs, contre 42% des résidents étrangers et 37% des frontaliers seulement. Ces derniers travaillent davantage dans l'industrie, le commerce, la construction et les services administratifs et de soutien.

travaillent en dehors de celui-ci ne sont pas comptées dans l'emploi intérieur. Il s'agit d'un côté des frontaliers sortants et d'un autre côté des agents des institutions internationales, considérées comme extraterritoriales.

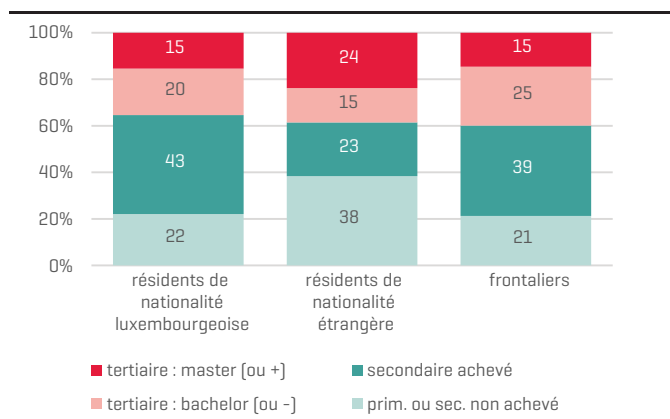
GRAPHIQUE 10 : LES LUXEMBOURGEOIS TRAVAILLENT DAVANTAGE DANS DES SECTEURS PLUS RÉMUNÉRATEURS



Source : STATEC (ESS2018)

Les salariés luxembourgeois, sont-ils plus diplômés que les étrangers ? Au niveau tertiaire, la réponse est non. La part de salariés disposant d'un diplôme de niveau tertiaire est en effet inférieure parmi les Luxembourgeois que parmi les résidents étrangers et les frontaliers (voir graphique 11). Par contre, la part de diplômés du secondaire est plus importante chez les Luxembourgeois et les frontaliers que chez les résidents étrangers, alors que parmi ces derniers la part de salariés de niveau d'éducation de base est particulièrement élevée.

GRAPHIQUE 11 : LA PART DES FAIBLEMENT DIPLÔMÉS EST PLUS GRANDE PARMIS LES RÉSIDENTS ÉTRANGERS

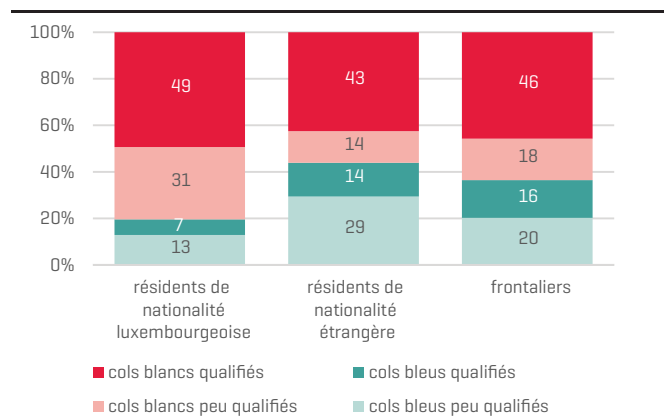


Source : STATEC (ESS2018)

7 Pour les niveaux de salaires médians par secteur, veuillez consulter le Regards déjà cité : <https://statistiques.public.lu/catalogue-publications/regards/2020/PDF-14-2020.pdf>

Les Luxembourgeois occupent davantage de postes de « cols blancs » et moins de postes de « cols bleus » que leurs collègues étrangers et frontaliers (voir graphique 12).

GRAPHIQUE 12 : 80% DES LUXEMBOURGEOIS SONT DES « COLS BLANCS »



Source : STATEC (ESS2018)

Dans la catégorie des salariés de niveau d'éducation primaire ou secondaire non achevé, 45% des Luxembourgeois occupent des postes de « cols blancs », contre 15% chez les résidents étrangers et 23% chez les frontaliers. Au niveau secondaire, ce sont 82% des résidents luxembourgeois (contre 54% respectivement 52%). Parmi les diplômés du tertiaire, les résidents étrangers ont plus de chances d'occuper des postes de directeurs et de cadres, les Luxembourgeois par contre occupent proportionnellement plus de postes de professions intellectuelles et scientifiques.

Avec l'exception des postes de direction, où ils sont moins présents, les résidents de nationalité luxembourgeoise exercent donc - à niveau d'éducation comparable - des professions plus rémunératrices et travaillant majoritairement dans les secteurs les mieux rémunérés.

Cette publication n'engage que le STATEC.

Contact:
Paul Reiff
 (+352) 247-88475
paul.reiff@statec.etat.lu
info@statec.etat.lu
www.statistiques.lu
 ISSN 2304-7135